



A Branges le 07 février 2022

Monsieur le Directeur
De LDC Bourgogne
71500 Branges

OBJET : Suite entrave au CSE, demande d'un CSE Extraordinaire sous 8 jours

Monsieur le Directeur,

Le 28 janvier vous avez diffusé une note d'information à l'attention du personnel LDC Bourgogne Pôle Sud-Est qui a pour objet : "*Projet Regate One – Regate unique Pôle Sud-Est*".

Le CSE de LDC Bourgogne n'a encore une fois pas été informé / Consulté sur ce projet de restructuration du pôle, dont notre entreprise fait partie.

Ce qui constitue une entrave au CSE !

Nous vous rappelons par cette lettre ouverte que dans les domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, le CSE est informé et consulté sur : (*Liste non exhaustive*)

- ▶ **L'introduction de nouvelles technologies, tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ;**
- ▶ **Les conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, et la formation professionnelle ;**

1) Vous annoncez aux salariés et pas au CSE, que vous restructurez plusieurs entreprises du pôle en passant de 8 régates à 1 seule & 1 arcadia (*logiciel*) unique. Ce projet aura des conséquences sur :

- Les organisations de travail
- Les effectifs
- Les Conditions de Travail
- Un nouveau logiciel donc sur le besoin de Formation Professionnelle
- Surcharge "temporaire" de travail
- Des liens entre entreprises du pôle

2) Dans les années 2016 / 2017, LDC Bourgogne avait sollicité une entreprise "Canadienne" pour préparer une grosse restructuration (ce qui a été le début du plus gros bordel que nous n'ayons jamais connu à LDC Bourgogne). S'en est suivi le Projet Industriel où la Direction a multiplié les entraves au CSE, au CHSCT, aux DP en ne répondant pas de manière précise aux

questions posées par les élus CGT (ce qui nous amène à la situation d'aujourd'hui où l'entreprise est complètement désorganisée avec une direction qui n'applique pas l'accord 35h).

Alors, savoir que ceux que tout le monde appelait "les Canadiens" reviennent dans notre entreprise au moment où la direction restructure sans informer / Consulter le CSE ne peut pas se faire sans réaction des élus CGT.

Monsieur le Directeur,

Nous vous demandons la tenue d'un CSE Extraordinaire sous 8 jours et exigeons l'envoi de tous les documents, complets, détaillés, lisibles, liés de près ou de loin à tout ce qui concerne les projets qui auront des impacts sur les conditions de travail des salariés au moins 5 jours avant la réunion pour avoir le temps nécessaire d'en prendre connaissance et de les travailler.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales,

Corinne Bride

Élue Titulaire CGT au CSE de LDC Bourgogne
Secrétaire Générale du syndicat CGT de LDC Bourgogne

Copie :

- Inspection du Travail
- **Monsieur le Secrétaire du CSE, Mesdames, Messieurs les élus CSE.**

Les élus CGT s'adressent à vous, en vous mettant en copie de cette lettre ouverte, pour exiger à nos côtés de demander la tenue d'un CSE Extraordinaire sous 8 jours et d'exiger l'envoi de tous les documents, complets, détaillés, lisibles, liés de près ou de loin à tout ce qui concerne les projets qui auront des impacts sur les conditions de travail des salariés.

Et nous vous demandons également de voter une action en justice pour entrave dans l'hypothèse où la direction ne remplit pas ses obligations envers le CSE sous 8 jours !

Après avoir voté un budget exorbitant de 10 000 € sans double devis pour acheter des meubles pour le local CSE, aucun salarié de LDC Bourgogne ne comprendrait votre attitude de ne pas agir en justice aux côtés des élus CGT pour faire respecter l'instance officielle qu'est le CSE et défendre les droits des salariés. Le CSE a largement les moyens de financer un avocat sur son budget de Fonctionnement qui sert aussi et surtout à cela !